

COMMUNE DE HAUTEFOND

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 20 décembre 2011

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFOND, dûment convoqué en date du treize décembre deux mille onze, s'est réuni le mardi vingt décembre deux mille onze, à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Ernest PACAUD, maire, assisté de ses adjoints et des conseillers municipaux.

Étaient présents : MM. PACAUD Ernest, NUGUE Dominique, PELLENARD René, RAY Bernard, Mmes AUMEUNIER Raphaële et MAILLET Martine, MM BOUCHOT Gilbert, GRISARD Laurent QUELIN Christian et RAY Dominique.

Était absent, excusé : M. EMORINE Frédéric.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le compte rendu de la précédente séance en date du 18 novembre 2011.
- Approuve la modification budgétaire suivante :

Recette :	- Article 7311 « contributions directes »	+ 27 562 €
	- Article 7323 « Versement GIR »	- 15 162 €
Dépense :	- Article 739116 « Prélèvement GIR »	+ 12 400 €

Affaires et Questions diverses

- Le Conseil Municipal retient l'entreprise THIVENT à La Chapelle sous Dun, pour la réfection du parking de la salle d'animation rurale et du restaurant « Les 2 Tilleuls ».
- Les travaux de pose et d'acquisition de portes et fenêtres au restaurant « Les 2 Tilleuls » sont confiés à l'entreprise Patrick Lamure de Lugny Les Charolles.

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,
Monsieur le Maire lève la séance à vingt et une heures quarante cinq.*

Le Maire,

Ernest PACAUD.